

Fonds d'innovation pour la petite enfance

Accélérer le déploiement du service public de la petite enfance

Candidature à Appel à projets 2023



PRESENTATION DU PORTEUR DU PROJET

Nom de la collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

N° SIRET : | 2 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 | 0 | 1 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |

Interlocuteurs politiques

Représentant légal (nom, prénom et fonction) : Madame Valérie BERTIN, Présidente

Élu référent : Monsieur Jean-Luc LEGER, Vice-président en charge de la Petite Enfance et de l'Enfance-Jeunesse

Interlocuteurs techniques et coordonnées

Personne en charge du suivi de l'opération (nom, prénom et fonction) : Madame Béatrice MAHÉ Coordinatrice Enfance Jeunesse

Téléphone : | 0 | 7 | 6 | 3 | 6 | 9 | 2 | 0 | 1 | 1 |

Email : beatrice.mahe@creuse-grand-sud.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : **34 B rue Jules Sandeau**

Code postal : | 2 | 3 | 2 | 0 | 0 | Commune : **AUBUSSON**

Structures partenaires sur le territoire : associations Tom Pousse et Clé de Contacts

DIAGNOSTIC TERRITORIAL *(voir annexe détaillée jointe)*

Éléments généraux et démographiques

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud est un territoire rural, très peu dense (19 habitants/km²) qui connaît une perte de vitesse démographique et des difficultés économiques.

Territoire d'élevage (50% superficie), de forêts (44%) et d'eaux (Maulde, Thaurion Vienne, Cher et Creuse), avec un relief marqué jusqu'à 800 m d'altitude, son environnement naturel est préservé (Natura 2000, ZNIEFF, SAGE, 3 contrats de rivières dont une labellisée rivière sauvage) avec des lieux majeurs : le Lac de Vassivière, le Plateau de Millevaches...

Territoire de savoir-faire en matière de Tapisserie (Patrimoine Unesco, Cité de la Tapisserie, 2 IG...), du Bâtiment et de la Pierre (Lycée des métiers du bâtiment, maçons de Creuse...), mais aussi terre de création et d'innovation artistique et culturelle (Scène Nationale, Journées de la Laine et du Feutre, nombreux artistes en résidence...), situé en totalité en Zone de Revitalisation Rurale.

La population est âgée avec un indice de vieillissement de 160 (donc une part des 65 ans et plus, bien supérieure à celle des moins de 20 ans). Parmi les actifs, beaucoup d'employés et d'ouvriers, aboutissant à une population majoritairement non imposable.

Cette hyper-ruralité apparaît depuis quelques années comme un atout d'attractivité - pour de nouvelles familles : les néo-ruraux.

Taux de pauvreté

Malgré un taux de chômage fortement réduit depuis deux ou trois ans, **le taux de pauvreté s'établit en moyenne à 20%** et touche notamment les jeunes parents. En effet, selon les dernières données Insee le taux de pauvreté en Creuse est de 18.3 %. Celui-ci est supérieur sur l'EPCI Creuse Grand Sud puisqu'il atteint 20.1%. Le revenu par habitant moyen selon les données DGF s'établit à 11 883 €

Les foyers allocataires de la Caf avec des bas revenus sont majoritairement des familles monoparentales. En effet les familles monoparentales sont représentées à hauteur de 58,6%. Par ailleurs, parmi l'ensemble des foyers à bas revenus, les foyers allocataires avec enfant (familles biparentales + familles monoparentales) sont représentés à hauteur de 35%.

Ainsi, **35,8 % des enfants et adolescents vivent dans une famille à bas revenus** sur le territoire de Creuse Grand Sud, et parmi ces enfants, près de 24,7% ont entre 0 et 5 ans.

Taux de couverture

Le taux de couverture global (mode d'accueil collectif + mode d'accueil individuel) est **de 68.9% pour l'EPCI Creuse Grand Sud** ce qui est supérieur à celui du département qui s'élève à 60.6 % (données de 2019).

L'offre de mode de garde sur l'EPCI se décompose de la façon suivante (actualisation 2019) :

	Capacité théorique/assmat	Enfants 0-2 ans CMG domicile	Enfants 0-2 ans CMG structure	Enfants 2 ans préscolarisés	Places EAJE PSU
Nombre	103	1	0	26	32
%	63.7%	0.6%	0%	16%	19.7%

La tension entre offre et demande sur le territoire

Le nombre d'enfants CAF et MSA de moins de 3 ans domiciliés sur Creuse Grand Sud a augmenté entre 2019 et 2021 passant de 225 à 245 enfants. De fait, la part des parents en activité a également augmenté de 2.3% sur la même période.

Le nombre d'assistantes maternelles en exercice sur le territoire a diminué de 11.3% entre 2017 et 2021. En 2021, il y a 37 assistantes maternelles agréées en activité.

Concernant l'accueil individuel des enfants, on constate que **plus d'une assistante maternelle agréée sur deux a 50 ans et plus.**

Les différents modes d'accueils présents sur le territoire et leur accompagnement

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud est compétente en matière d'enfance-Jeunesse et particulièrement en matière de Petite Enfance. Il y a une diversité des modes d'accueil tant au niveau public, qu'associatif ou privé, collectif ou individuel :

- 2 multi accueils sur le territoire comptabilisant 32 places, une structure publique à Aubusson et une structure associative à Faux la Montagne
- 37 assistantes maternelles en activité sur l'année 2021
- 5 Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) : St Marc à Frongier, St Sulpice les Champs, Vallière, Felletin, et Gentioux-Pigerolles
- 1 Relais Petite Enfance (RPE) itinérant
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents(LAEP) basé à Aubusson

La Communauté de Communes a signé avec la CAF une Convention Territoriale Globale en 2020 pour 5 ans. Dans le cadre de la CTG, un poste de Coordonnateur Petite Enfance a pu être mis en place au sein de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud. La MSA a aussi un partenariat conventionné en lien avec les différents services Petite Enfance.

Pour favoriser l'accueil d'enfants dont les familles ont des bas revenus la CNAF a instauré un bonus « mixité sociale » depuis quelques années. Ce bonus vient compenser la faible participation financière des familles. Celui-ci est compris entre 300 et 2 100 €/place. Ainsi, les deux multi accueils bénéficient du « bonus mixité sociale » depuis plusieurs années, ce qui indique que les familles à bas revenus fréquentent ces multi accueils.

La Communauté de Communes a pu également bénéficier du Fonds Publics et Territoires pour quelques travaux de rénovation du bâtiment de la crèche et de l'acquisition de mobilier, jeux et jouets.

Actuellement, la Communauté de Communes connaît des difficultés en vue de recruter une nouvelle EJE pour son multi-accueil, du fait de la pénurie de professionnels.

Autres données et apports qualitatifs des structures

On note une méconnaissance quant au non-recours des familles, tant en termes de nombre que de raisons.

Les demandes d'horaires atypiques notamment ne trouvent pas toujours réponse.

Le Multi-Accueil associatif situé à Faux-la-Montagne offre une grande souplesse aux familles, notamment celles éloignées de l'emploi. L'association est reconnue pour ses pratiques au niveau de la qualité d'accueil pour les enfants, des conditions d'exercice du métier pour les professionnels (grâce notamment à des formations régulières, une analyse de la pratique) ainsi qu'en terme de participation des parents au projet et aux actions en soutien à la parentalité.

Le Multi-Accueil intercommunal situé à Aubusson développe des actions hors les murs avec ses autres structures : la médiathèque, la piscine... mais aussi une ouverture culturelle avec un éveil à la danse par une professionnelle. Il permet d'offrir aux familles en recherche d'emploi une souplesse d'accueil avec des horaires adaptés.

L'association Clé de Contacts qui gère le Relais Petite Enfance a développé son action sur l'ensemble du territoire : une vingtaine des 37 assistantes maternelles (données 2021) y participent et sont satisfaites. Si de nombreuses assistantes maternelles ont été encouragées à aller en formation par le RPE, elles signalent le manque de formations et la difficulté de se rendre disponibles.

L'association Clé de Contacts gère également le Lieu Accueil Enfants Parents, situé à Aubusson, et qui concerne la Petite Enfance.

La coordinatrice Petite Enfance apporte son soutien aux différentes structures ainsi qu'aux MAM.

Des échanges existent entre les structures notamment grâce aux réseaux des EAJE, Parentalité, RPE, ALSH, animés par la Caf à l'échelon départemental, mais ils restent limités. ALliso porte le réseau des Référentes Familles.

Conclusion du diagnostic :

Territoire très rural, Creuse Grand Sud met tout en œuvre à l'accueil de nouveaux arrivants, grâce à un maillage en termes d'accueil de la petite enfance et ce malgré un fort taux de pauvreté. S'il n'y a pas de tension actuelle concernant l'offre de places, l'âge des assistantes maternelles en exercice et la difficulté à recruter des professionnels de la petite enfance pourraient inverser cet état de fait.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud et les associations porteuses de structures Petite Enfance ont pu travailler avec la CAF sur les bâtiments des multi-accueils dans le cadre du fonds « Public et Territoires ».

Il s'agit maintenant de développer l'information sur les modes de garde auprès des familles notamment défavorisées, de développer la qualité de l'accueil de l'enfant au sein des structures petite enfance et de développer la connaissance métier des professionnels tout en favorisant leur qualité de vie au travail.

Le mode opératoire proposé est d'essaimer au sein des structures la qualité reconnue de chacune d'entre elles par des échanges aux niveaux des pratiques professionnelles, par des actions de formation commune, par des actions de soutien à la parentalité, ce qui permet à la fois de décroiser, de coordonner, d'élever globalement la qualité d'accueil.

Le temps de l'appel à projets étant très court, il est proposé d'y répondre avec une première intention : disposer d'une ingénierie durant au moins six mois pour construire les actions envisagées et notamment des actions de formation envers les professionnels du territoire (publics comme privés), des actions de communication pour limiter le non-recours.

Les grands axes du projet

- Élaborer une « campagne » de formations, certifiantes ou non, sur mesure, communes ou croisées pour une montée en compétence et une valorisation des professionnels « petite enfance » du territoire Creuse Grand Sud, et ainsi fidéliser les professionnels par rapport aux structures d'accueil et au bassin d'emploi.

- Constituer un « laboratoire » d'échanges de pratiques et d'analyse pour la communauté de professionnels du territoire, en lien avec des intervenants de qualité, le monde de la recherche et des écoles ou organismes de formation. Ce laboratoire fixera au-delà de la période des 3

ans du projet, les nouveaux apports et pratiques dans la réalité des modes d'accueil et favorisera la circulation des savoirs et des regards entre les structures et modes d'accueil. Il continuera après le projet grâce aux partenariats fertiles noués pendant la période du projet avec les écoles et organismes de formation des métiers autour du jeune enfant.

-Viser ainsi une exemplarité et une « qualité au sein des modes d'accueil, » en misant, sans exclusive d'autres moyens, sur la composante de la qualité de vie au travail dans les structures par la montée en compétence et le dialogue nourri entre professionnels du territoire.

- Renouveler les outils de communication auprès des familles par l'ensemble des professionnels du secteur afin de limiter le non-recours : plaquette informative, site internet, courte vidéo, forum, itinérance du Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)....

- Envisager des actions de développement durable, notamment pour lutter contre les perturbateurs endocriniens ; ce qui servira de base à un projet d'écocrèche, notamment grâce à l'appui du Référent Santé Inclusif et en lien avec la PMI.

L'investissement de la Communauté de Communes, avec le soutien de la Caf et de l'État, jouera pleinement un rôle de levier d'attractivité et de marqueur pour le territoire, qui fidélisera les professionnels sur son bassin d'emploi, et accélérera les projets d'installation de familles ou futures familles.

Inscription dans les objectifs

Le projet vise donc à répondre aux enjeux suivants :

- Renforcer la qualité d'accueil dans l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant pour garantir, notamment, une mise en œuvre pleine et entière de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant (renouvellement de pratiques éducatives, liens avec la recherche, réflexivité des pratiques, formation professionnelle...);
- Approfondir les moyens d'atteindre l'accessibilité réelle et agir sur le non-recours en facilitant l'accès aux modes d'accueil, notamment individuel.

Et par ricochet soutenir l'attractivité du métier d'assistant maternel et des professionnels de la petite enfance.

Soit les 3 objectifs suivants de l'AAP :

- Approfondir la qualité d'accueil des enfants et la qualité de vie au travail des professionnels
- Mieux informer et accompagner les familles
- Renouveler les formes de soutien à l'accueil individuel

Principaux partenaires du projet et leurs modalités d'association

Le projet est porté par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud avec les 2 associations œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance : Tom Pousse et Clé de Contacts en partenariat avec la CAF, des universitaires, des instituts de formation...

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Comité de Pilotage : réunion trimestrielle.

Sous la présidence de Valérie BERTIN Présidente de Creuse Grand Sud et de Jean-Luc LÉGER Vice-Président en charge de la Petite Enfance

- Béatrice MAHÉ, coordinatrice Petite Enfance CCCGS
- La personne chargée de mission sur l'ingénierie
- Un représentant du Multi-Accueil intercommunal CCCGS

- Un représentant de l'équipe d'accueil du Multi-Accueil associatif
- Un représentant du Relais Petite Enfance Roul'Doudou
- Un professionnel PMI
- Les conseillères techniques Caf, Msa

Instance technique : réunion mensuelle sur toute la durée du projet

- Chargé de mission Ingénierie, sous la supervision du COPIL
- Une représentante du RPE Roul'Doudou
- Béatrice MAHÉ, coordinatrice Petite Enfance CCCGS
- Un professionnel de chaque équipe des Multi-Accueils associatif et intercommunal

Instance consultative : en fonction des besoins

Des représentants des professionnels

Des représentants des assistantes maternelles

Des représentants des familles

DECLINAISON EN TERMES DE PROJETS

Projet 1 - Développer la formation et l'interconnaissance

La description synthétique du projet

Le projet vise donc à valoriser et approfondir les compétences de tous les professionnels du secteur de la « petite enfance », et atteindre un niveau d'excellence en qualité d'accueil pour les enfants et les familles, tous modes d'accueil confondus, sur le territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

Ce projet se rendra visible selon le rythme et les modalités, d'une part, d'une « campagne » officielle de formations (sur mesure selon les équipes et la personne), de journées pédagogiques croisées ou communes entre structures et équipements et, d'autre part d'un « laboratoire » d'échanges d'expériences et d'analyses de pratiques au service de la communauté de professionnels, en lien avec la recherche, des écoles et organismes de formations ou des intervenants experts dans différents « champs ».

Cette « campagne » de formation et ce « laboratoire » d'échanges entre professionnels permis par l'engagement financier et politique de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud s'appuie sur la présence de différents acteurs de la Petite Enfance sur le territoire, notamment l'association Tom Pousse qui œuvre depuis plusieurs années à la formation continue de son équipe, et du RPE Roul'Doudou, de Clé de Contacts, dont la mission d'appui à la formation des assistantes maternelles se retrouve au cœur de ce projet.

Pour permettre l'investissement et la disponibilité des professionnels, le projet mobilisera d'importants moyens financiers sur le levier du remplacement de ces professionnels partant en journées de formations ou autres. Autrement dit, un des efforts principaux consistera à dégager du temps « hors enfant » sur le temps de travail, tout en maintenant le service aux familles.

Avec la mise en place de solutions variées de remplacement, les professionnels pourront ainsi s'engager dans des formations notamment certifiantes et participer parallèlement au « laboratoire » d'échanges de pratiques et d'analyses, favorisant ainsi la mise en circulation de ces compétences et nouveaux apports entre structures et mode d'accueil, laboratoire où seront invités des intervenants en analyse de pratiques et des universitaires.

Pour faire émerger finement les différents besoins de formation, organiser les modalités de remplacements éventuels, nouer les partenariats avec les partenaires extérieurs au territoire (Universitaires, écoles et organismes de formation) une phase d'ingénierie et d'enquête et de mobilisation auprès des équipes et des professionnels est indispensable et est un préalable à la poursuite du projet.

De même, pour le suivi et la coordination du projet, et mettre en œuvre un processus d'évaluation, des moyens humains doivent être financés.

L'objectif du projet 1 et le lien avec les objectifs de l'AAP

Le projet souhaite atteindre 2 objectifs de l'AAP :

le « 1. renforcer la qualité au sein des modes d'accueil du jeune enfant », via sa composante « qualité de vie au travail des professionnels ».

le « 4. renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel », via les enjeux de « accompagner les professionnels au cours de leur carrière par des démarches de pair-aidance, de supervision en MAM, ou croisée EAJE/MAM, développement de l'analyse de pratique »

Le public cible

Cet investissement bénéficiera à tous les professionnels de la petite enfance, de l'accueil individuel et collectif qui verront leurs compétences et pratiques enrichies et renouvelées par les apports extérieurs de la formation et les apports données par leurs pairs lors d'ateliers d'échanges et séances d'analyses de pratiques. In fine, le projet redonne sens et valeur au métier.

Potentiellement :

- 37 Assistantes maternelles (données 2021), dont une dizaine exerce dans l'une des 5 Mam
- 20 professionnels petite enfance d'EAJE, salariés des 2 Multi-Accueils et autres

Résultats visés :

Concernant les assistantes maternelles :

- la moitié des 37 assistantes maternelles à mobiliser sur cet objectif = 18 assistantes maternelles (notamment toutes celles travaillant en Mam, soit 10 à 12 + 6 à 8 assistantes maternelles exerçant à domicile, par exemple)

Concernant les autres professionnels :

- 100 % des professionnels Petite enfance (y compris direction/administratif), soit 7 du multi-accueil associatif, 8 du multi-accueil intercommunal, 4 du centre social gérant LAEP et RPE itinérant, 1 coordinatrice...

Les bénéficiaires seront plus larges que ce public cible :

- d'abord les enfants, par des pratiques pédagogiques enrichies et renouvelées.
- À la suite des éléments précités, les familles dont le lien et la confiance donnée aux professionnels et aux modes d'accueil sera renforcée, et qui soutiendront à l'avenir d'autres projets de formation des professionnels en charge de leur enfant.
- Le territoire en général, qui pourrait se prévaloir de services de petite enfance de haute qualité et attirer ou conforter la venue et la présence des personnes qui ont des projets parentaux, ou déjà en charge d'enfants en bas âge. Le territoire s'enrichira et conservera dans son bassin d'emploi également du personnel de petite enfance motivé, aux compétences revalorisées. Le pool sera géré par la coordination petite enfance.

Le budget prévisionnel hors ingénierie sur 36 mois (dont part attendue dans le cadre de l'AAP et part apportée par d'autres co-financeurs)

Les dépenses liées aux formations et au « laboratoire » et au remplacement des personnes sont estimées à 30 000 € /an dont :

- 17500€ €/an pour les dépenses de remplacements du personnel parti en formation, soit autour de 100 journées de remplacement possibles par an
- 12500€/an pour des interventions de personnes qualifiées pour conduire les séances d'échanges de pratiques et journées communes du « laboratoire », soit autour de 25 journées/an possibles d'intervention.

Le coût pédagogique des formations, qui n'apparaissent pas dans le budget, seront pris en charge soit par les OPCO (opérateurs de compétences) sollicités pour les acteurs privés, le CNFPT pour le Multi-accueil intercommunal Creuse Grand Sud, le dispositif du plan de formation pour les assistantes maternelles, et éventuellement le CPF des professionnels.

Le calendrier prévisionnel du projet 1 :

1^{er} janvier-30 juin 2024 : phase d'enquête et d'ingénierie

Un travail de « terrain » est indispensable pour aller à la rencontre des professionnels pour mobiliser les volontés et récolter les besoins. L'étude et la recherche des possibilités de remplacement est un préalable également à la poursuite du projet et sera le sujet le complexe à travailler. Dans le même temps, un travail de partenariat est à entreprendre avec les acteurs régionaux de la formation, des universitaires/chercheurs ainsi que des intervenant.es en analyses de pratiques.

- 2 comités de pilotages (1 comité de pilotage/trim)
- 6 Instances techniques, dont la moitié en visio
- 1 chargé de mission « ingénierie » en charge du travail d'enquête et de préparation des partenariats.

Ensuite, une fois la phase d'ingénierie/enquête achevée, il reste 2,5 années (juillet 2024-décembre 2026)

mai 2024- Septembre 2025 : phase de lancement de la campagne de formation commune et de rodage du laboratoire d'échanges et d'analyse de pratiques.

- Lancement officiel de la campagne de formation commune et du laboratoire d'échanges et d'analyse de pratiques.
- Plaquette et page internet à créer pour mettre en valeur le projet auprès des habitants de Creuse Grand Sud en général, et des parents ou futurs parents en particulier
- Mise en place de l'instance technique : 1rdv /mois
- COPIL : 1 rendez-vous trimestriel

Articulation et calendrier à étudier entre :

- Formation collective,
- Formations individuelles
- journées pédagogiques mutualisées
- Ateliers croisés d'échanges de pratiques
- Séances d'analyses de pratiques
- Rencontre/Recherche/action avec universitaire

Choix à induire/domaines de formations à privilégier dans la diversité des offres de formation

- Procédures d'analyse de pratiques
- fonction de tutorat

Automne 2025

- Poursuite de la campagne de formation et du laboratoire
- Bilan intermédiaire et ajustements

Janvier-Septembre 2026

Dernière phase pleine de la campagne de formation et du laboratoire d'échanges.

Automne 2026 : Phase d'évaluation et de bilan

Fin de la campagne de formation et du laboratoire

Projet 2 - Développer la communication pour limiter le non-recours

La description synthétique du projet

Le projet vise donc à renouveler les outils de communication auprès des familles par l'ensemble des professionnels du secteur afin de limiter le non-recours : plaquette informative, site internet, courte vidéo, forum, itinérance du Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)....

L'objectif du projet et le lien avec les objectifs de l'AAP

Le projet souhaite atteindre l'objectif de l'AAP :

« 3 L'information et l'accompagnement des familles pour favoriser le recours aux modes d'accueil »

Le public cible

L'ensemble des familles de Creuse Grand Sud dont l'un des enfants a entre 0 et 4 ans.

Le budget prévisionnel hors ingénierie sur 36 mois (dont part attendue dans le cadre de l'AAP et part apportée par d'autres co-financeurs)

Montant des dépenses liées aux outils de communication estimées à 4 000 € et à la création d'une itinérance pour le LAEP pour 1 000 €

Le calendrier prévisionnel du projet 2

1^{er} janvier-30 juin 2024: phase d'enquête et d'ingénierie

juillet 2024- Septembre 2024 : phase de lancement de la campagne d'information et mise en production de la page Internet et de la vidéo.

Septembre 2024- septembre 2026 : communication

Automne 2026 : Phase d'évaluation et de bilan

INGENIERIE

Le temps de l'appel à projets étant très court, il est proposé d'y répondre avec une première intention : disposer d'une ingénierie durant au moins six mois pour construire les actions envisagées et notamment l'étude des possibilités pour les remplacements réguliers au sein des différentes structures et modes d'accueil, le contenu et la progression de la campagne de formation envers les professionnels du territoire (publics comme privés), des actions de communication pour limiter le non-recours...

Le coût, pour 6 mois, d'un chargé de mission à temps partiel : estimé à 24 000 € ; demande de financement à 80%, soit 19 200 €.

Au-delà, suivi de l'ensemble du projet par la coordinatrice Petite Enfance coût estimé 30 000 €/ annuel pris en charge à 80% soit 24 000 €

SYNTHESE DU BUDGET GLOBAL

	dépenses	recettes AAP	taux	autofinancement
Année 1		47 200,00 €		
Ingénierie 6 mois	24 000,00 €	19 200,00 €	80%	4 800,00 €
outils de com	4 000,00 €	3 200,00 €	80%	800,00 €
itinérance LAEP	1 000,00 €	800,00 €	80%	200,00 €
suivi coordination	15 000,00 €	12 000,00 €	80%	3 000,00 €
début des formations	15 000,00 €	12 000,00 €	80%	3 000,00 €
Année 2		48 000,00 €		
suivi coordination	30 000,00 €	24 000,00 €	80%	6 000,00 €
Formations / remplaçants	30 000,00 €	24 000,00 €	80%	6 000,00 €
Année 3		48 000,00 €		
suivi coordination	30 000,00 €	24 000,00 €	80%	6 000,00 €
Formations / remplaçants	30 000,00 €	24 000,00 €	80%	6 000,00 €
TOTAL	179 000,00 €	143 200,00 €		35 800,00 €

Partenaires à rechercher pour le financement des actions de formation

INDICATEURS

- Nombre de formations et de séances d'échanges ou d'analyses
- Nombre de professionnels formés
- Nombre de nouvelles familles accueillies
- Nombre de plaquettes distribuées
- Nombre de pages vues
- Taux de satisfaction des familles sur la qualité de l'accueil (enquête)